

Un éveil au printemps mitigé



Juste quelques jours avant l'assemblée des membres, qui s'est déroulée fin mars à Zurich, nous apprenons la suspension d'une décision du DFI quant au changement du modèle de délégation au modèle de prescription. Que cette information ait été rendue publique un peu par hasard parle de lui-même. La manière dont cette affaire évoluera est écrite dans les étoiles. Les trois associations restent en contact les unes avec les autres et s'emploient à tirer les bonnes leçons de ce désastre. Une première séance stratégique a déjà eu lieu. Vous serez informés des avancées dès qu'une décision sera prise.

Cette suspension a évidemment été abordée lors de notre assemblée, durant laquelle un mélange d'indignation et d'impuissance s'est propagé parmi les membres. En tant qu'association professionnelle, nous considérons simplement inacceptable que le Département de la santé nous laisse espérer pendant de nombreuses années un changement de système pour en fin de compte nous laisser littéralement tomber.

L'ASP a toutefois également de bonnes nouvelles à annoncer: il est ainsi très réjouissant qu'un nombre extraordinairement élevé de demandes d'admission a pu être examiné et accepté au cours de ce premier trimestre. Depuis décembre, environ 100 psychothérapeutes ont déposé une demande, ce qui a poussé l'office des admissions et le secrétariat aux limites de leurs capacités, mais ils ont réussi à accomplir leurs tâches avec brio. Vu l'échéance du délai transitoire liée à l'entrée en vigueur de la loi sur les professions de la psychologie, beaucoup de candidats ont souhaité remettre leur demande d'admission à temps et s'assurer ainsi l'obtention d'un titre reconnu au niveau fédéral. Je souhaite une chaleureuse bienvenue à tous les nouveaux membres. Visitez notre site Internet, que nous avons reconçu ou contactez-nous si vous avez des questions. Nous restons volontiers à votre disposition pour vous apporter conseil et soutien.

Bonne lecture de notre newsletter à tous – que vous soyez nouveaux-venus ou membres depuis de nombreuses années.

Cordialement,

Gabi Rüttimann

Bénéficiez d'un tarif préférentiel valable jusqu'au 30.06.2018

«Les bases de traitement et de soin apportés aux personnes atteintes de maladies psychiques»

PSY & ASD SGPP
SSPP
SSPP
• A • S • P • FEP SBAP

PSY - Kongress
Congrès - PSY

05.-07.09.2018
Kursaal Bern

Nouvelle procédure pour l'admission de membres

La fin du délai transitoire et l'entrée en vigueur définitive de la LPsy le 31 mars 2018 ne signifient pas que l'ASP n'admet plus de nouveaux membres. Les candidats restent évidemment les bienvenus. Ce changement de loi occasionne uniquement une modification des critères d'admission. Afin d'être en accord avec l'assurance qualité requise par la Confédération, l'ASP a adapté ses conditions d'admission pour les nouveaux membres. [En savoir plus...](#)



Assemblées des membres 2018



Cette année, l'assemblée des membres a eu lieu à Zurich selon le principe d'alternance. Outre les affaires statutaires et en complément aux rapports annuels écrits, nous voulions donner l'espace nécessaire aux discussions portant sur les récents événements liés à l'assurance de base. Nous avons également abordé les accréditations en cours, le décompte 2017, le budget 2018 ainsi que la forte augmentation des demandes d'admission à l'ASP. [En savoir plus...](#)

Nouveau site Internet mis en ligne

Une issue heureuse arrive à qui sait attendre. Le nouveau site Internet de l'ASP a enfin pu être mis en ligne. L'année dernière, des tâches urgentes ont régulièrement ajourné la réalisation de ce projet. Certains domaines demeurent inachevés, toutefois la majorité des informations que nous souhaitons présenter sont disponibles. Il reste des tâches à accomplir, notamment dans le domaine réservé aux membres ainsi que sur la plateforme dédiée à la recherche d'une place de thérapie, dont nous avons l'intention de revoir la conception pour la rendre plus conviviale. [En savoir plus...](#)



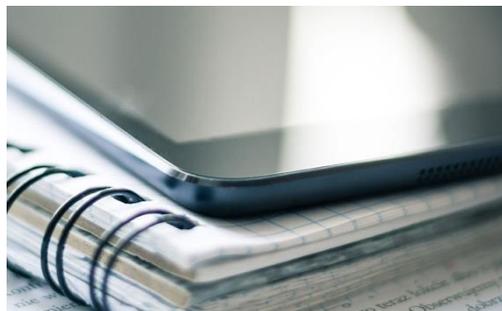
Attention au phishing!



Les courriels indésirables, les spams ou autres phishings (hameçonnage) constituent pour les utilisateurs d'Internet une nuisance incessante qui semble impossible à éliminer. Il existe cependant quelques règles de comportement à observer lorsqu'on est en ligne. Des questions régulièrement posées à ce sujet par nos membres nous poussent à fournir par le biais de la présente quelques pistes sur la manière de gérer au mieux ces situations. [En savoir plus...](#)

Nos offres en formation continue

Sous le titre de «théorie générique de la psychothérapie», l'ASP propose à nouveau en 2018-2019 une série de cours de formation continue, lesquels sont régulièrement publiés sur notre site Internet (uniquement en allemand). Le programme complet est récapitulé dans une brochure. Saisissez l'opportunité d'accomplir votre devoir de formation continue en profitant en tant que membre de nos «propres» offres. De plus, les membres de l'ASP bénéficient d'un tarif préférentiel. [En savoir plus...](#)



Impressum:

Texte: Marianne Roth

Élaboration: Marianne Roth, Ursula Enggist

Traduction: Claudia Menolfi

Webmaster: Fredi Gut

© Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP / Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Le contenu de cette newsletter est protégé par le droit d'auteur. Tous droits réservés.

ASP, Secrétariat, Riedtlistrasse 8, 8006 Zurich, tél. 043 268 93 00, asp@psychotherapie.ch



Scannez ce code QR avec votre Smartphone et vous en saurez plus sur l'ASP.

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter, Annulation : asp@psychotherapie.ch